

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE FRANCAISE DE MANILLE
Samedi 19 juin 2010 à 11h00 – Salle de spectacles de l'European International School**

L'assemblée générale extraordinaire des parents d'élèves de l'Ecole Française de Manille est ouverte par le président élu du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Française de Manille. 75 familles présentes plus 31 ayant fourni une procuration, soit un total de 106.

Points soulevés :

- N'y-a-t-il pas un conflit d'intérêts quand une enseignante donne des entrées gratuites en forme de récompense aux élèves pour jouer dans un établissement privé/commercial de jeux qui appartient à l'enseignante et à son époux?
- Les membres ayant proposé l'Option 1 estiment que le soutien d'un tiers des familles pour l'Option 2 proposée ne peut pas être confirmé et, par conséquent ils estiment que cette Option 2 ne peut pas être acceptée.
- L'Option 1, à la demande des conjoints d'enseignantes (Martial Beck et Didier Jan) a été envoyée à tous les parents par courriel par le secrétariat de l'EFM (Odile Malay) sans autorisation du Comité de Gestion, alors que les 2 autres Options n'ont pas pu être envoyées par courriel à tous les parents.
- L'association des parents d'élèves doit-elle fonctionner dans un contexte légal philippin, territoire où l'association se trouve. Les Statuts actuels sont des Statuts français, déposés/enregistrés officiellement à la préfecture de police de Paris, pour une association « type 1901 ».
- Pour éviter tout conflit d'intérêts, des membres du comité de gestion rappellent que 75% des points traités en comité de gestion touchent aux ressources humaines. Dans ces conditions, comment un membre du comité de gestion peut-il contribuer pleinement aux décisions à prendre quand 75% du temps il doit quitter la séance à cause de conflit d'intérêts ?
- L'EFM a des créances auprès de la GESM. La GESM a ouvert une école GESM/EIS à Boracay sans prévenir son partenaire EFM.
- Le comité de gestion rappelle très clairement, une fois de plus, que le déconventionnement n'a jamais été à l'ordre du jour du comité de gestion; contrairement aux rumeurs infondées qui continuent d'être colportées par des personnes probablement mal intentionnées; et ce malgré la confirmation officielle écrite de l'AEFE qui remercie et soutient le comité en précisant que « l'école fonctionne bien et que les enfants y réussissent ». Néanmoins, face aux propos péjoratifs de certaines personnes, basés uniquement sur des ouï-dire, le comité doit encore préciser qu'un rapport très officiel des Affaires Etrangères de la « Commission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger », présidée par M. Yves Aubin de la Messuzière, le 3 juillet 2008, mentionne des "problèmes chroniques de sous-financement de l'AEFE; la précarité de sa situation financière; et la tendance actuelle de l'AEFE à procéder à certains déconventionnements, lorsque la souplesse dans le fonctionnement ou les problèmes de taille lui paraissent le justifier (écoles de moins de 300 élèves)" (sic).
- Le comité de gestion rappelle également, et bien que ce rappel ne soit pas particulièrement plaisant à entendre, qu'à la veille de la rentrée scolaire 2008-2009, l'AEFE, sans préavis ni consultation avec l'organisme gestionnaire, a supprimé un poste d'expatrié. En tant qu'instance de gestion, le comité de gestion et les parents responsables et soucieux de l'avenir de leurs enfants, ont alors bien été obligés de penser à une alternative possible afin de préserver l'école si jamais le soutien actuel venait à disparaître: simple mesure de précaution. Par ailleurs, le comité est encore obligé de rappeler que la Mission Laïque fut déjà présentée en assemblée générale il y a maintenant 4 ans comme un opérateur français potentiel ou comme une option éventuelle de sauvegarde de l'école sans jamais remettre en cause le partenariat avec l'AEFE tant que ce partenariat fonctionne.
- Mme Guillotin, directrice, précise que pour une école française, un président français ou d'expression française serait préférable.

Résultats des votes :

| | Option 1 | Option 2 | Option 3 |
|-------------|----------|----------|----------|
| Article 9.1 | 59 votes | 6 votes | 32 votes |
| Article 9.3 | 55 votes | 5 votes | 36 votes |
| Article 9.8 | 24 votes | 9 votes | 59 votes |

9 votes non exprimés. 7 votes en partie exprimés. 106 votants.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire vers 12h30

Maybeline Saavedra, Secrétaire